



C I T Y A

148 rue Nationale

59000 LILLE

Objet. Devis 50 Ponts de Comines LILLE

Le 10 Décembre2015

Monsieur,

Veuillez trouver ci-après les conditions du contrat d'entretien des parties communes de votre immeuble situé au 50 Ponts de Comines LILLE

Nous restons à disposition si vous souhaitez des précisions ou des renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

AURELIE HAVEZ / ASSITANTE

[Contact@biomultinet.fr](mailto:Contact@biomultinet.fr)

BIOMULTINET 35 rue jean Lebas 59100 Roubaix  
RCS Roubaix Tourcoing 51959790000017 APE 8121Z  
Tel 09 81 77 81 47 Fax 09 81 70 10 37 Email [contact@biomultinet.fr](mailto:contact@biomultinet.fr)  
[www.biomultinet.fr](http://www.biomultinet.fr)



## DESCRIPTIFS DE LA PRESTATION

### HALL ET R+4

1 X SEMAINE : Entrée et sortie de containers

1 X SEMAINE :

- > Balayage des sols et escaliers
- > Lavage marches escaliers et paliers.
- > Lessivage hall.
- > Aspiration tapis.
- > Dépoussiérage humide des mains courantes.
- > Vérification des abords.
- > Ramassage des prospectus.
- > Destruction des toiles d'araignées.

1 X MOIS :

- > Dépoussiérage objets meublants et boîtes aux lettres.

1 X AN:

- > Shampooing moquette au 1<sup>er</sup> étage.
- > Mise en cire escaliers et paliers (2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage)

## REMISE DE PRIX ET REVISION

DESIGNATION	PVHT/MENS	TVA/MENS	PVTTC/MENS
Prestation complète	200	40	240€



Les travaux supplémentaires non prévus dans cette proposition feront l'objet d'un devis et d'une facturation additionnelle. (Salage, remplacements ampoules ou néons)

Les prix sont établis sur la base des salaires et des charges à la date de réalisation de l'offre, sont révisables de plein droit immédiatement des la variation du taux horaire de l'agent de propreté.

### CONDITIONS DE REGLEMENT

Facturation payable à 30 jours fin de mois date de facturation, par chèques ou par virement. \_Contrat de un an reconduit par tacite reconduction à son échéance pour des périodes successives de mêmes durées. Chaque partie pourront mettre fin à la période initiale ou à quelconque des périodes de reconductions par lettre recommandée 3 mois avant la fin de la période considérée. Dans tous les cas de résiliation toutes les sommes déjà versées par le client sont conservées par le prestataire jusqu'à détermination d'un commun accord du préjudice subi par le prestataire

L'abonnement de nettoyage souscrit tient compte de la mensualisation de notre personnel. Les jours fériés tombant en semaine ne peuvent être déduits de l'abonnement de nettoyage souscrit, tien compte de la mensualisation de notre personnel. Les jours fériés tombants en semaines ne peuvent être déduit de la facturation, ni rattrapés. Tout jour férié travaille sur demande du client, sera facturé en complément du devis initial, notre personnel étant rémunéré à 100% ;

Tous les prix sont exprimés hors taxes. La TVA est acquittée d'après les débits. Les prix ne comprennent pas les pertes de temps ou les frais engagés qui résultent d'un contre ordre tardif de la part du client et qui lui seront facturés. Les prix mensuel d'abonnement sont forfaitaires et restent les mêmes chaque mois quelques soit le nombre de jour travaille du mois et le contexte économique de l'entreprise (congés, grève...)

**« BON POUR ACCORD »**

**Nous soussignons :**

**CITYA**

**148 RUE NATIONALE**

**59000 LILLE**

-Après avoir pris connaissance des conditions générales de devis, donnons notre accord à la société BIOMULTINET pour effectuer les travaux relatifs à la prestation du 50 Ponts de Comines LILLE.

-Date de démarrage de la prestation :

-Signature (lu et approuvé) + date